

En fin de compte, un nouvel élément s'est immiscé dans notre mode de vie, élément qui semble s'être propagé au cours des quelques dernières décennies par suite de l'influence extraordinaire des moyens de grande information et de propagande utilisés de façon effroyable par les vastes sociétés afin de nous convaincre d'acheter ce dont nous n'avons pas besoin, de mettre au rancart ce que nous voulons vraiment conserver et de nous faire croire presque n'importe quoi. En pareilles circonstances, des pressions sociales étendues se font naturellement sentir en vue de l'adoption de mesures et de rouages pour protéger le consommateur, comme l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) l'a fait remarquer au cours du débat antérieur sur la question.

Je désire souligner qu'en ce domaine nous ne traitons pas seulement de réclame et de prix—les secteurs les plus apparents et les plus exigeants en ce qui a trait à la protection des consommateurs—mais aussi de la qualité de la vie en Amérique du Nord, pour utiliser une expression très générale. Nous abordons le point que tant au Canada qu'aux États-Unis, l'abondance et les habitudes créées incitent à considérer la quantité des produits plutôt que la qualité de la vie.

Toutes ces conditions rendent nécessaire la protection du consommateur. Il ne suffit pas non plus de le protéger simplement contre la fausseté. Nous avons besoin d'organismes qui aideront le consommateur à faire le genre de choix qui enrichira sa vie plutôt que d'élever seulement un peu plus son rang dans une société qui a l'obsession du standing.

Des changements s'imposent donc en raison tout d'abord de l'augmentation énorme des fonctions du gouvernement. Puis il y a les nouveaux problèmes que suscitent la révolution scientifique, les nouvelles relations nécessaires et inévitables entre le gouvernement fédéral et les provinces, et, finalement, le besoin de plus en plus urgent de protéger le consommateur. Bref, ces raisons expliquent pourquoi la réorganisation du gouvernement s'impose. Ce sont là les changements que la réorganisation gouvernementale doit prévoir. Si le gouvernement échoue dans les dispositions qu'il prend à ce sujet, j'affirme que celles-ci ne sont pas satisfaisantes.

A cet égard, je demanderai d'abord au très honorable représentant pourquoi cette réorganisation n'accomplit pas précisément ce qu'il a au moins laissé entendre, savoir l'établissement de deux catégories de ministres dont les uns feraient partie du cabinet et auraient la responsabilité en général du gouvernement, alors que les autres ministres de second rang,

ne siègeraient pas au cabinet mais seraient plutôt chargés de l'administration d'un ministère. Nombreux sont les domaines où l'on aurait pu faire cela. Je le dis en souriant, mais si le premier ministre voulait effectuer une réorganisation, pourquoi ne l'a-t-il pas fait, pour une fois, d'une manière non libérale, c'est-à-dire au complet, au lieu de n'en faire qu'une partie en exprimant l'espoir que le reste viendrait plus tard?

L'administration serait sûrement bien meilleure si son cabinet était moins nombreux. Il serait certainement plus facile pour ses ministres de se réunir beaucoup plus fréquemment qu'il ne leur est possible de le faire à l'heure actuelle. Il serait certes avantageux que certains de ses ministres, libérés de la direction d'un ministère, puisse étudier dans leur ensemble les situations canadienne et mondiale sans être distraits par des détails d'administration.

L'administration s'en trouverait beaucoup mieux si nous avions un cabinet de ce genre, si les ministres pouvaient abandonner le soin des détails à d'autres qui s'occuperaient d'un ministère, d'une partie de ministère ou d'une division, comme par exemple le logement. Je le dis sans acerbité, il me semble que le premier ministre n'a pas procédé au genre de réorganisation que requiert une société moderne, encore qu'il y ait pas mal de bon dans la proposition qu'il nous a soumise.

La même chose s'applique à ce qu'il a déclaré au sujet des consommateurs. Si je ne me trompe, il a dit qu'en plus des fonctions actuelles des divers ministères, y compris le ministère de l'Agriculture, d'autres secteurs pourraient nécessiter de nouvelles mesures, qu'il pourrait y avoir un besoin de coordination. Nous avons sûrement besoin maintenant de coordination. Il est évident que dans certains domaines nous devons donner au consommateur une protection autre que celle qu'il reçoit actuellement du ministère de l'Agriculture. Pas besoin de mener une enquête pour voir que l'exploitation du consommateur par la publicité et la propagande publicitaire est une déformation scandaleuse des mœurs commerciales. Pas besoin d'enquête pour établir que le consommateur doit être protégé contre l'augmentation inutile des prix, augmentation que ne justifie aucun relèvement du prix de revient. Cela est clair sans enquête. Cependant, si je peux signaler cela en souriant, le très honorable représentant ne peut s'empêcher d'être un libéral; alors il déclare, afin de s'assurer qu'il sait ce que tout le monde sait, qu'il demandera au Conseil économique d'étudier toute la question relative aux affaires des consommateurs.